



L'aviculture reste très présente malgré les restructurations

En 2008, 4300 exploitations dans les Pays de la Loire ont eu une activité avicole, cela représente 16 % du nombre total des exploitations professionnelles agricoles de la région. Depuis 2004, la filière avicole a perdu 14% de ses aviculteurs entraînant une réduction de 6,4 % des surfaces totales d'élevage et une baisse de l'ensemble des productions. L'emploi avicole ne résiste pas à l'érosion de l'appareil productif avicole et enregistre une baisse de 20 % depuis 2004.

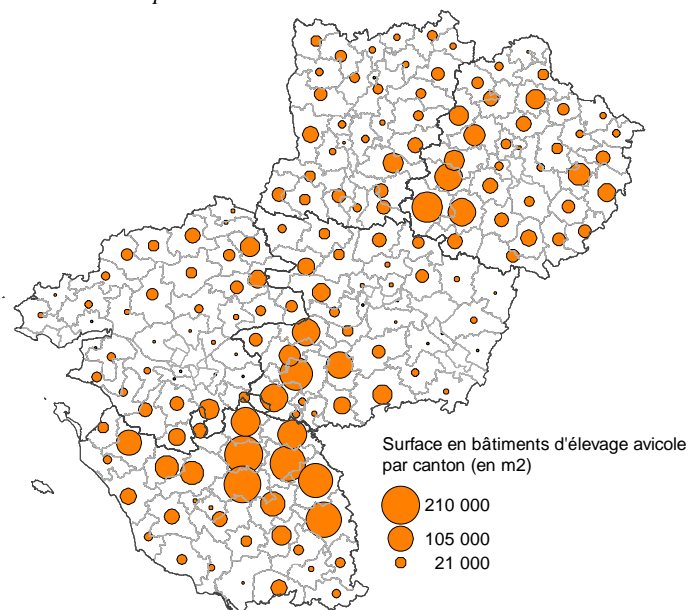
Avec 68 % des 6 millions de m² de bâtiment, la volaille de chair est le poids lourd de l'aviculture ligérienne. Viennent ensuite les poules pondeuses d'oeufs à couver avec 13 % des surfaces en bâtiment. Représentant 28 % de la production française de volailles de chair finies, les Pays de la Loire restent la deuxième région avicole après la Bretagne.

Selon l'enquête aviculture menée en 2008, 4300 exploitations ont eu une activité avicole dans les Pays de la Loire, contre 5000 en 2004, soit une baisse de 14 %. Cependant, les Pays de la Loire ont mieux résisté que les autres bassins de production avicole comme la Bretagne (-17 %) ou encore l'Aquitaine (-27 %). De manière générale, le nombre d'aviculteurs diminue dans l'ensemble des bassins de production. Dans les Pays de la Loire, sur les quelques 700 exploitations ne réalisant plus de production avicole depuis la dernière enquête de 2004, un peu plus de 60 % ont toujours une activité agricole et 40 % ont disparu.

Ces disparitions sont pour l'essentiel liées aux départs en retraite, la moitié de leur chef d'exploitation avait 60 ans et plus. Dans la région, ce phénomène risque de s'amplifier dans les années à venir puisque plus d'un tiers des éleveurs (35 %) a plus de 50 ans en 2008. Entre 2004 et 2008, l'âge moyen d'un éleveur

La Vendée et la Sarthe détiennent plus de la moitié du parc avicole régional

Répartition cantonale des bâtiments en m²



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

Les chiffres clés de l'aviculture en 2008

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre d'exploitations avicoles	507	801	587	1 097	1 314	4 306
Part de celles ayant une production de volailles de chair	68,0 %	60,2 %	79,1 %	80,7 %	70,3 %	72,1 %
Nombre total d'UTA avicoles	642	1 017	529	993	1 694	4 876
Capacité moyenne en nombre de places par bâtiment en dur	8 300	6 700	8 000	5 200	8 800	7 300
Capacité moyenne en nombre de places par exploitation	20 600	15 000	14 500	13 500	21 300	17 000
Superficie totales (m ²) des bâtiments avicoles y compris les abris	715 093	1 156 181	665 727	1 407 474	2 015 967	5 960 442
Evolution des surfaces totales de bâtiments par rapport à 2004	-10,1 %	-2,4 %	-9,6 %	-8,5 %	-6,3 %	-7,0 %
SAU (ha) moyenne des exploitations ayant une activité avicole	63	59	71	98	63	72
Age moyen des chefs d'exploitation ayant une activité avicole	46	47	46	45	46	46

avicole est passé de 44 à 46 ans. La transmission de ce type d'élevage nécessitera sans doute une gestion attentive pour permettre la continuité de cette activité dans la région. Si les aviculteurs âgés de 30 à 40 ans détiennent les plus grosses capacités, il n'en reste pas moins que 15 % du parc de bâtiments est détenu par des agriculteurs ayant 55 ans et plus. Ils exploitent en moyenne un peu plus de deux bâtiments de 630 m².

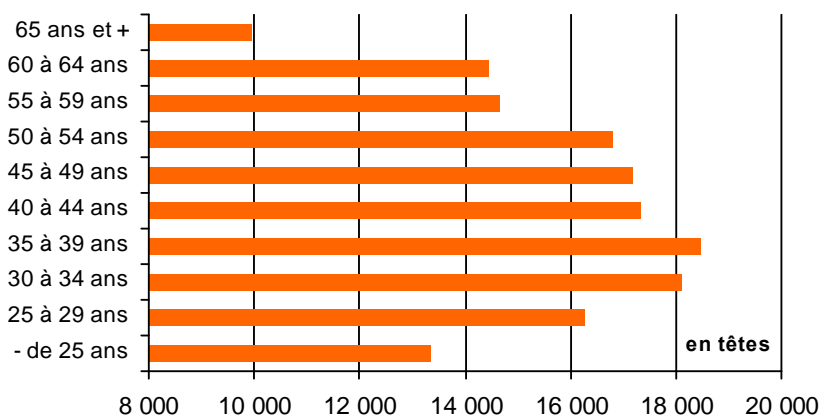
La diminution du nombre d'éleveurs s'explique aussi par des arrêts précoces d'éleveurs délaissant la production de volailles pour s'orienter vers d'autres productions. Ainsi pour celles qui sont toujours actives en 2008, la plupart d'entre elles n'étaient pas spécialisées en aviculture : seules 5,5 % avaient comme activité dominante «volailles ou volailles et porcins». En revanche, 41,3 % étaient spécialisées dans l'élevage bovin (lait, viande ou mixte). Ces éleveurs ayant cessé prématurément leur activité avicole étaient plutôt orientés sur des productions standards : poulets ou pintades standards, ou dindes industrielles. Ainsi, plus de 20 % de la production de pintades en 2004 était réalisée par des éleveurs ayant abandonné cette production depuis. Il en est de même pour 15 % de la production de dindes industrielles et 13 % de la production de poulet standard en 2004. Ces abandons de productions avicoles concernent des exploitations où les bâtiments étaient plutôt anciens : 35 % des bâtiments avaient 20 ans et plus. Cela conforte le fait que 44 % des bâtiments n'abritant plus d'activité avicole sont utilisés par les exploitants pour un autre usage. Seuls 15 % du capital abandonné ont été repris par un autre exploitant pour un usage avicole.

Beaucoup d'éleveurs non spécialisés en volailles

Les aviculteurs non spécialisés représentent 54 % des 4 300 aviculteurs ligériens. Cette répartition est conforme à celle de 2004. L'activité avicole reste source de diversification pour de nombreuses exploitations bovines ou de polyculture élevage. Par conséquent, certains producteurs peuvent faire le choix d'abandonner cette production selon l'évolution du contexte conjoncturel mais aussi selon les opportunités générées par la réforme de la PAC, notamment sur les évolutions réglementaires ou environnementales. Les disparitions d'élevages entre 2004 et 2008, années

Les éleveurs de 30 à 40 ans détiennent les plus grosses capacités

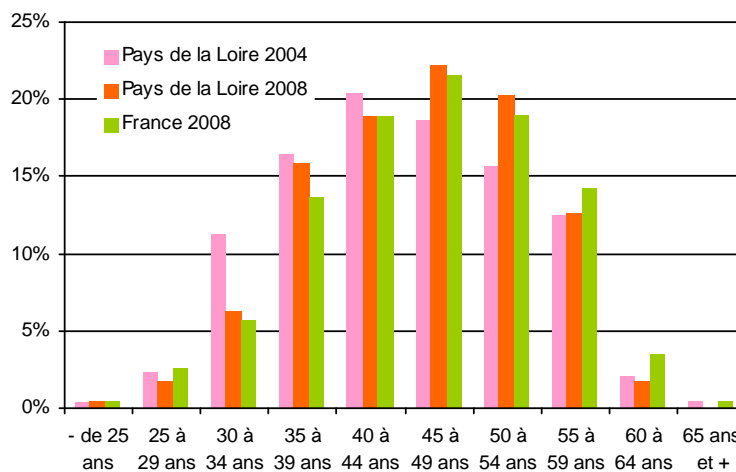
Capacité moyenne en nombre de têtes par exploitation selon la tranche d'âge du chef d'exploitation en 2008



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

Plus de la moitié des aviculteurs ont plus de 45 ans en 2008

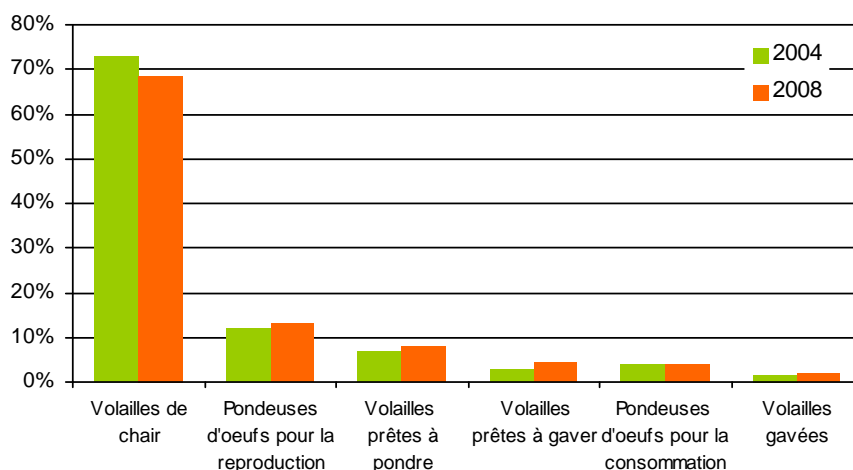
Répartition des chefs d'exploitation selon leur tranche d'âge en 2008



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

L'élevage de poulets de chair domine en terme de superficie

Répartition (en %) des surfaces en bâtiments d'élevage avicole en fonction de la nature de la production réalisée en 2004 et 2008 dans les Pays de la Loire



Sources : Agreste - Enquêtes aviculture 2004 et 2008

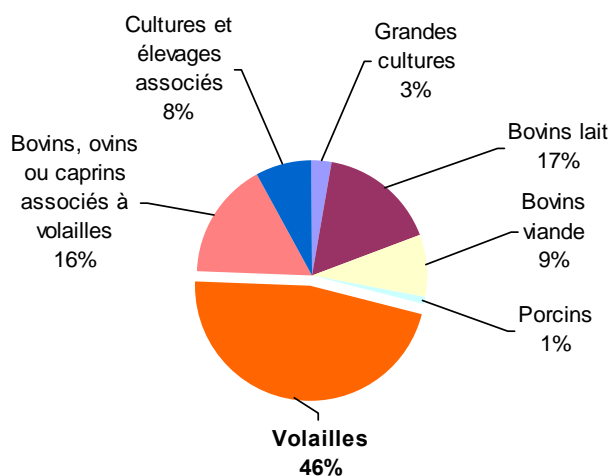
de réalisation de l'enquête aviculture, s'explique tout particulièrement aussi par la crise liée à l'épizootie d'influenza aviaire de 2006.

Première région française pour la volaille de qualité

En 2008, les Pays de la Loire confirment leur seconde place en terme de production avicole, derrière la Bretagne. Ainsi, 28 % de la production nationale de volailles finies se concentrent dans les Pays de la Loire et 36 % en Bretagne. A elles seules, ces deux régions drainent près des deux tiers de la production avicole française. Il n'en reste pas moins qu'elles ont chacune leurs spécificités. Si la Bretagne produit plus de 45 % des poulets standards français (y compris poulets légers et lourds certifiés, chapons et coquelets), les Pays de la Loire n'en concentrent que 22 %, soit la moitié moins. En revanche, la production de poulets de chair sous signe de qualité reste très présente dans les Pays de la Loire puisque près d'un poulet sur quatre élevé dans la région est de qualité (trois pour cent en Bretagne). Les Pays de la Loire alimentent pour 35 % la production française de poulets sous signe de qualité (Label, Bio et fermiers). Cela la place au premier rang des régions françaises pour les poulets de qualité ; vient ensuite l'Aquitaine (19 % de la production nationale de poulets de qualité). Quant à la Bretagne, elle y contribue pour à peine 7 %. Ce particularisme ligérien vaut également pour les pintades : près de 40 % des pintades produites dans la région sont de qualité. La région contribue ainsi pour un tiers à la production nationale de pintades de qualité et pour deux tiers à celle

Plus de la moitié des fermes avicoles ne sont pas spécialisées

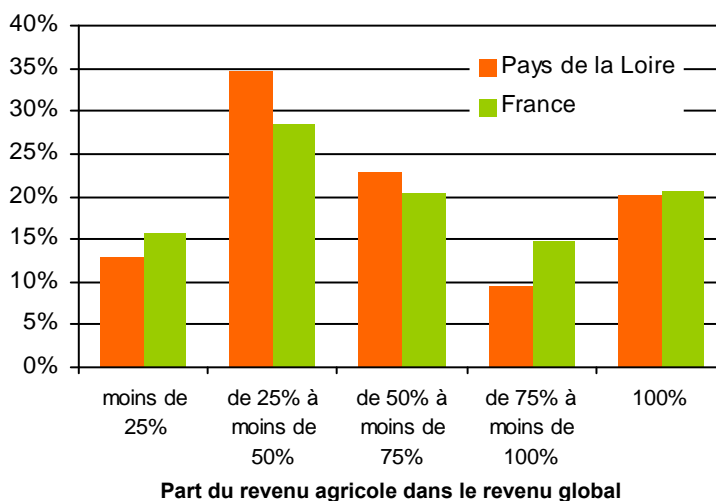
Répartition des exploitations avicoles des Pays de la Loire selon leur activité dominante déclarée en 2008



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

Seulement 30 % des exploitations tirent majoritairement leur revenu de l'aviculture

Répartition des exploitations en fonction de la place de la production avicole dans le revenu total des exploitations en 2008



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

Volailles de chair : perte de superficie moins lourde en Mayenne

Superficies des bâtiments d'élevage destinés à la production de volailles de chair (en m ²)	Nombre d'exploitations en ayant				Superficie des bâtiments			
	2000	2004	2008	Evolution 2008/2004	2000	2004	2008	Evolution 2008/2004
Loire-Atlantique	544	396	319	-19,4 %	627 085	519 787	434 576	-16,4 %
Maine-et-Loire	795	602	484	-19,6 %	861 808	617 489	542 441	-12,2 %
Mayenne	659	570	491	-13,9 %	663 300	600 203	536 219	-10,7 %
Sarthe	1 152	1 042	882	-15,4 %	1 283 668	1 231 447	1 069 637	-13,1 %
Vendée	1 305	1 073	905	-15,7 %	1 765 936	1 539 519	1 340 169	-12,9 %
Pays de la Loire	4 455	3 683	3 081	-16,3 %	5 201 797	4 508 445	3 923 042	-13,0 %
France	23 886	14 446	11 996	-17,0 %	21 136 212	16 197 739	14 245 229	-12,1 %
Part Pays de la Loire/France	18,7 %	25,5 %	25,7 %		24,6 %	27,8 %	27,5 %	

Sources : RA 2000 & Enquêtes aviculture 2004 et 2008

de dindes de qualité. Cependant, la production de dindes industrielles est également très présente dans la région, 14 millions de têtes ont été produites en 2008 mais 7,5 millions de moins qu'en 2004, soit une baisse d'un tiers. Ceci étant, la région présente une diversité inégalée de productions avicoles.

Dans les Pays de la Loire, le niveau de production de gallus (poulets, coquelets, poules, coqs, chapons) résiste plutôt bien puisqu'il reste quasiment stable, +0,2 % entre 2004 et 2008. Cette légère érosion représente à peine 240 000 têtes produites en plus par rapport à la production totale qui s'élève à 156 millions d'unités. En revanche, les productions de dindes et de pintades ont connu un recul important entre 2004 et 2008, respectivement 35 % et 23 % dans la région. Ces variations de productions s'inscrivent dans la baisse tendancielle de la production avicole française amorcée depuis la fin des années 1990. En effet, la production française de volailles a baissé à un rythme moyen annuel de 2,3 % sur les dix dernières années, avec une diminution sensible en 1999, un recul régulier entre 2002 et 2005 (de - 2 % à - 5 % par an), un repli important en 2006 (- 8 %) en liaison avec l'épizootie d'influenza aviaire et une reprise en 2007 non confirmée en 2008. Des ajustements ont été nécessaires pour adapter l'offre à la demande dans un contexte de réduction durable des débouchés. Les enquêtes avicoles de 2004 et 2008 permettent de pointer les changements structurels des exploitations et les nouveaux comportements des producteurs.

Les volailles de chair : le poulet Label perd du terrain

La stabilité de la production de gallus gomme de nouvelles tendances. Réputée pour son bassin de poulets labellisés, cette production perd du terrain au profit du poulet standard (y compris poulets légers, lourds, certifiés, chapons et coquelets). Le poulet Label pèse 23,4 % de la production de gallus contre 24,6 % en 2004. Représentant 90 % des poulets de qualité, le Label reste la référence «qualité» en Pays de la Loire. Le poulet Bio a vu sa production augmenter de 16 % au détriment des autres qualités (fermières) mais il reste marginal (4% de l'ensemble des

Les capacités d'élevage augmentent pour la filière Bio

Nombre de places de poudeuses d'œufs de consommation selon le mode d'hébergement	2004	2008	Evolution 2008-2004
Cage	2 744 489	2 844 311	3,6 %
Sol	383 050	71 944	-81,2 %
Plein air	900 525	863 649	-4,1 %
Total non Bio	4 028 064	3 779 904	-6,2 %
Bio	155 142	228 239	47,1 %
Ensemble	4 183 206	4 008 143	-4,2 %

Sources : Agreste - Enquêtes aviculture 2004 et 2008

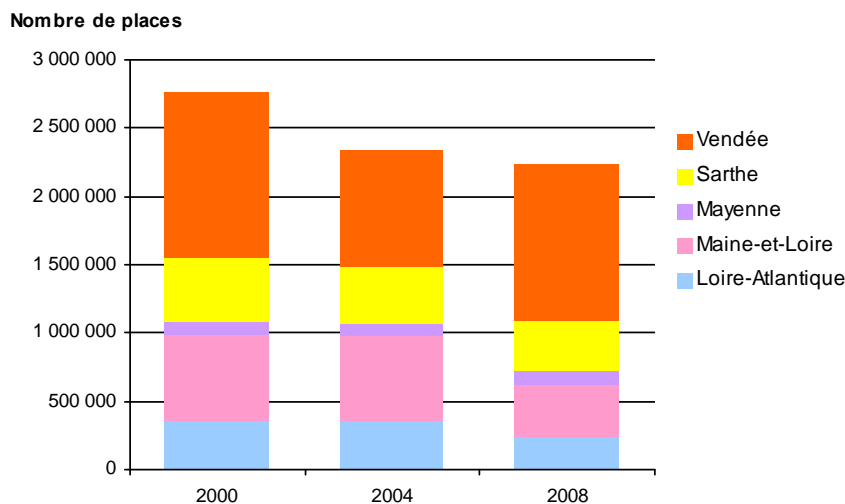
poulets de qualité) par rapport au poulet Label. La baisse globale de 5 % de la production de poulet Label dans la région correspond essentiellement à des cessations d'activité d'éleveurs de poulets Label en place en 2004. Ces cessations représentent 9,4 % de la production de poulets Label de 2004. En effet, au seul regard de l'activité des exploitations pérennes produisant du Label, la production de poulets Label augmente de 5,8 %. Peu de nouveaux éleveurs se sont lancés dans ce type de production pour influencer significativement l'évolution globale du poulet Label.

En contrepartie, la région pèse plus lourdement qu'en 2004 sur le marché du poulet léger. Elle concentre 22,3 % de la production nationale contre 19,5 % en 2004. Elle gagne en niveau de production au détriment de la Bretagne : elle produit 4,5 millions de poulets légers de plus qu'en 2004 quand la

Bretagne en produit 2 millions de moins. Ainsi, sa production augmente de 16 % par rapport à 2004. Si les seules exploitations pérennes sont considérées, cette augmentation est encore plus forte (23 %). L'accroissement de la production de poulets légers dans la région s'est faite pour partie au détriment du poulet certifié et dans une moindre mesure du poulet standard. En effet, la production de 4,5 millions de poulets légers supplémentaires compense les pertes de 3,2 millions de poulets certifiés et de 1,7 million de poulets standards. La production des nouveaux éleveurs de poulets légers compense celle des éleveurs ayant arrêté leur activité depuis 2004. La production de coquelets est également multipliée par 3,5 mais pèse peu dans la région. En revanche, les Pays de la Loire sont les premiers producteurs de canards à rôtir. Ils concentrent 61 % de la production nationale, soit un point de plus qu'en 2004. La moitié des élevea-

Poules reproductrices pour la filière chair : un potentiel accru en Vendée

Capacité en nombre de places de poules poudeuses d'œufs à couvrir



Sources : Agreste - RA 2000 & Enquêtes aviculture 2004 et 2008

ges se situe en Vendée et presque un tiers en Maine-et-Loire. Plus de 40 % de la production nationale de cailles est localisée dans la région (Vendée et dans une moindre mesure Maine-et-Loire et Loire-Atlantique). Ceci la place au premier rang national. Ces productions baissent de 2 % pour le canard à rôtir et de 6 % pour la caille. La consigne de réduction de la production de canards donnée par l'interprofession, à hauteur de 10 % de celle de 2007, explique partiellement cette chute de production.

Oeufs de consommation : chute du potentiel de ponte de près de 9 % en 2008

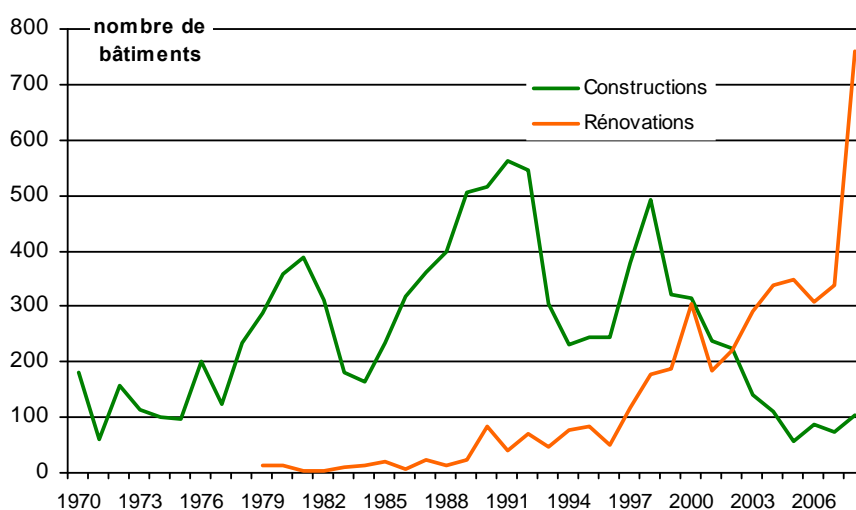
Les Pays de la Loire fournissent près de 10 % de la production nationale d'oeufs de consommation. Malgré sa deuxième place nationale, la région reste très loin du leader breton qui assure 46,5 % de la production nationale. La principale tendance qui se dégage par rapport à 2004, c'est la percée de l'oeuf Bio, +13,5 % au niveau national et +70,6 % pour les Pays de la Loire. Trois départements, la Vendée, la Sarthe et la Mayenne augmentent significativement cette production. Mais l'oeuf Bio ne représente que 5 % de la production d'oeufs ligériens, part un peu plus élevée qu'au niveau national (3 %). Les oeufs de plein air profitent également de l'engouement du consommateur vers des produits de meilleure qualité. Leur production augmente de 5,4 % au niveau national et de 0,7 % en Pays de la Loire. La région détient 19 % de la production nationale, la Bretagne 25 %, ce qui place les Pays de la Loire en deuxième position.

Les capacités d'élevage augmentent pour la filière Bio

Dans la région, le mode d'hébergement au sol pour les poules pondeuses d'oeufs de consommation tend à disparaître au profit de l'hébergement en cage. Le phénomène est marqué également au niveau national mais dans une moindre mesure (perte de 26 % contre 81 % en Pays de la Loire). Actuellement, plus de 70 % des hébergements de poules pondeuses se font en cages dans la région. Cependant, ce mode d'hébergement devra évoluer pour tenir compte de la nouvelle directive européenne prévoyant l'interdiction des cages conventionnelles à partir de 2012. Seulement 11 % du parc des hébergements en cages est à la norme 2012, et

Elan de rénovation depuis 2002

Evolution du nombre de bâtiments neufs ou rénovés en Pays de la Loire par année de construction ou de rénovation



Sources : Agreste - Enquêtes aviculture 2004 et 2008

63 % n'est pas aménageable à la nouvelle norme. Parallèlement, l'augmentation des capacités d'élevage pour l'oeuf Bio se justifie par l'accroissement de cette production. La production de volailles reproductrices pour la ponte d'oeufs de consommation est en recul comparé à 2004. Le nombre de volailles livrées baisse de 9 % comparativement à 2004.

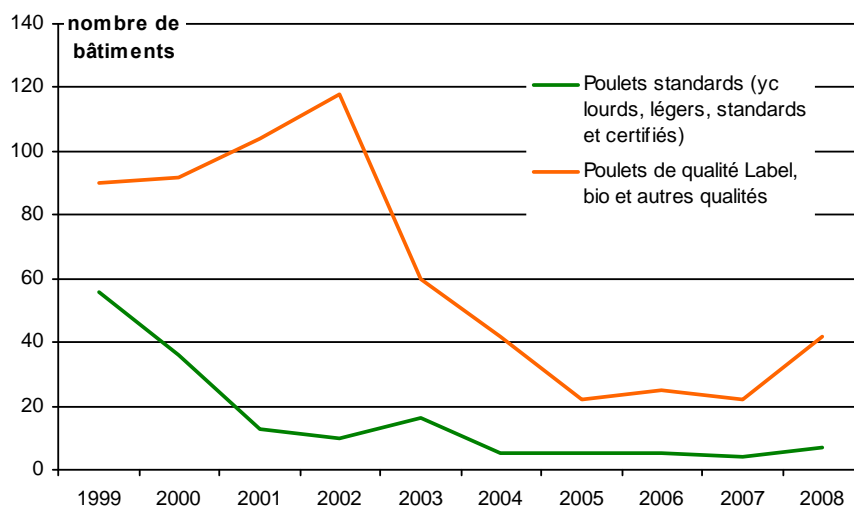
Les élevages de volailles reproductrices : augmentation de près de 30 % de la production

La production de volailles reproductrices pour la filière poulet de chair augmente de 27,8 % dans la région alors qu'elle baisse de 2,1 % au niveau natio-

nal. Cette hausse de la production ligérienne peut être imputable au repli de 10 % de la production bretonne. La part de la production ligérienne dans la production nationale passe de 23,3 % en 2004 à 30,8 % en 2008 quand celle de la Bretagne passe de 45 % à 41,3 %. Le maillon accoupage, situé en amont de la filière entre la sélection et la production de volailles de chair a subi de fortes évolutions. En 2004, le Maine-et-Loire et la Vendée contribuaient pour chacun à un tiers de l'accoupage régional. En 2008, la Vendée a poursuivi son développement dans cette filière tandis que le Maine-et-Loire enregistre une baisse de ses capacités. Il faut rappeler que les couvoirs de pro-

Reprise récente des constructions en poulets de qualité

Nombre de bâtiments construits entre 1999 et 2008 en Pays de la Loire



Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

duction de poussins de type ponte (reproducteurs) nécessitent des investissements importants et un savoir-faire très technique. Ces productions sont très industrialisées et particulièrement bien implantées en Pays de la Loire, notamment en Vendée. Elles le sont aussi en Bretagne. Ainsi, ces deux régions cumulent à elles deux, près des trois quarts des capacités nationales d'accoupage pour la reproduction. Ce fort développement dans l'Ouest est lié à la présence des groupes Grelier, premier accoureur-multiplicateur indépendant en Europe et Grimaud. Cependant, la construction de nouveaux bâtiments spécialisés en accoupage depuis 2005 a nettement décéléré, 8000 m² nouveaux ces quatre dernières années contre près de 75 000 m² entre 1995 et 2004. Cette baisse d'investissements dans la région est pour partie liée aux conséquences de la grippe aviaire de 2006 où les accoueurs-multiplicateurs ont essuyé de lourdes pertes en poussins fautes de débouchés à l'exportation, pour éviter tout risque de contagions. Ils préfèrent depuis développer directement de nouvelles structures dans leurs régions d'exportation pour éviter les répercussions liées aux blocages sanitaires en cas de pandémie de grippe aviaire.

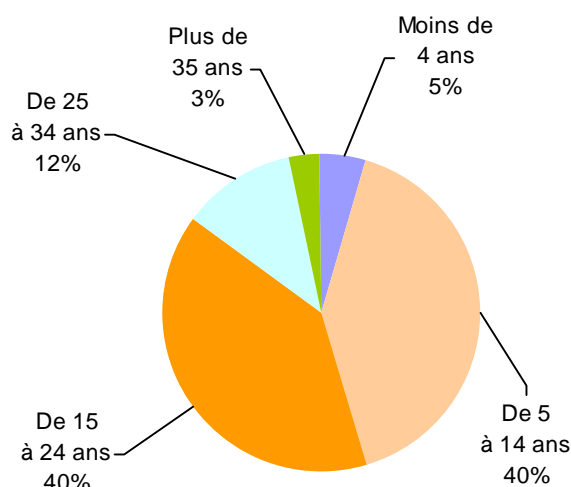
Le parc de bâtiment se réduit

Dans la région, la filière avicole a perdu 6,4 % de son parc de bâtiments entre 2004 et 2008, soit 8,7 % de sa superficie. Les poulaillers spécialisés en gallus perdent 4 % de leurs superficies. En revanche, les bâtiments spécialisés en dindes et pintades perdent respectivement 30 % et 25 % de leur superficie par rapport à 2004.

Le nombre global de bâtiments se trouve réduit dans la même proportion que les surfaces consacrées aux élevages avicoles, soit une baisse de 12 % entre 2004 et 2008. La superficie moyenne des bâtiments reste stable, 550 m². Cependant, l'orientation de certains bâtiments évolue significativement. Ainsi, les superficies consacrées aux élevages de coquelets sont multipliées par cinq entre 2004 et 2008. Les poulets de type léger (5 ou 6 semaines) s'imposent dans la région puisque les superficies destinées à les accueillir augmentent de 46 % par rapport à 2008. Ces augmentations se font au détriment des superficies dévolues aux poulets standards (6 ou 7 semaines)

60 % du parc qui n'a jamais été rénové a plus de 25 ans

Répartition des bâtiments non rénovés selon leur âge de construction



Sources : Agreste - Enquête aviculture 2008

puisque celles-ci baissent de 23 %. Ce phénomène traduit la volonté d'intensifier la production de poulets en remplissant les bâtiments avec des poulets ayant un cycle d'élevage plus court, permettant ainsi d'augmenter le nombre de bandes par an. En revanche, la permutation n'est pas possible avec le poulet Label ou de qualité. Les superficies consacrées aux poulets Label augmentent légèrement, soit 1,5 %, contrairement aux autres qualités qui perdent 26 % de leur superficie par rapport à 2004.

Le nombre de bâtiments abritant les volailles de chair destinées à l'engraissement passe de 8500 à 7400 entre 2004 et 2008, soit une baisse de 13 %. Dans le même temps, l'ensemble des productions en nombre de têtes, toutes espèces confondues, baissent de 5 % pour un recul des surfaces de 12,3 %. La production annuelle au m² est donc plus élevée en 2008 qu'en 2004 : 55 volailles au m² en 2008 contre 51 en 2004, toutes espèces de volailles de chair confondues. En ne considérant que les exploitations avicoles pérennes, leurs superficies fléchissent d'à peine

1 % mais leurs productions augmentent de 7,8 % sur la période. Les exploitations avicoles pérennes assurent donc une meilleure productivité de leurs bâtiments d'élevage en 2008 qu'en 2004. Le phénomène est encore plus marqué avec les exploitations avicoles spécialisées en poules pondeuses d'oeufs de reproduction : les surfaces augmentent d'à peine 1 %, quant à la production, elle bondit de 29 % entre les deux années.

Ralentissement des constructions

Par ailleurs, la construction de bâtiments neufs d'élevage de volailles s'est nettement ralentie : 320 bâtiments depuis 2005, et 2700 entre 1995 et 2004, soit respectivement une moyenne de 80 et 250 bâtiments par an. Les nouvelles constructions fermées dans 37 % des cas, des bâtiments fermés avec parcours dans 41 % et des abris dans 22 % des cas. Les abris s'adressent essentiellement à la production de pigeons pour la chair ou la reproduction. Les bâtiments fermés avec parcours se partagent entre poulet Label et canard à ga-

Part des rénovations dans l'ensemble des bâtiments par destination

Œuf de consommation	42,3 %
Oeuf à couver	36,4 %
Volailles de chair	54,6 %
Gavage	47,1 %
Elevage	47,0 %
Total	51,6 %

Sources : Agreste - Enquêtes aviculture 2004 et 2008

ver. Les bâtiments sans parcours s'adressent quant à eux au poulet standard et aux canards à rôtir. Concernant la rénovation, elle a connu une progression exponentielle en 2008. Depuis une dizaine d'années, le nombre de rénovations s'accroît et le nombre de constructions chute, s'accompagnant de l'effet ciseaux après 2002. Cependant, la filière connaît une reprise des investissements en 2008 d'une part avec l'augmentation des constructions neuves certes modestes mais qui dépassent le niveau des trois dernières années, et d'autre part l'explosion des rénovations. Ces dernières s'envolent sous l'effet conjugué des soutiens apportés dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et d'une mobilisation des acteurs de la filière. Par ailleurs la conjoncture plutôt favorable après la crise de la grippe aviaire a permis la reprise des rénovations. Sur plus long terme, il semblerait que les constructions neuves avicoles soient cycliques. En effet, depuis 1970, les constructions subissent une décélération environ tous les 10 ans avec des creux de vagues : 1984, 1994 et 2004. Ces périodes « planchers » sont ensuite suivies de reprises des constructions : 1985-1990 puis 1995-1998. La dernière reprise de 2005-2008 s'est faite sur les rénovations au détriment des constructions neuves. Globalement, 42 % du parc de bâtiments n'a pas subi de rénovations. Ce parc non rénové est plutôt récent puisqu'ayant moins de quatre ans pour 5 % d'entre eux et entre 5 et 14 ans pour 40 %. En revanche, plus d'un tiers des bâtiments construits avant 1995 n'a fait

l'objet d'aucune rénovation depuis cette date.

Plus de la moitié (52 %) du parc en bâtiments fermés ligériens a subi des travaux conséquents ayant entraîné une modification des techniques d'élevage ou une amélioration substantielle de l'état du bâtiments. Près de 1400 bâtiments ont connu entre autres une modification de leur système d'alimentation et d'abreuvement, soit plus d'un quart des bâtiments rénovés. Un tiers des bâtiments a changé de système de ventilation et de régulation. Un quart a également subi des travaux d'étanchéité ou d'isolation. Certains bâtiments ont cumulé plusieurs rénovations.

Il n'en reste pas moins qu'il existe des différences d'aménagement entre les bâtiments d'élevage selon qu'ils sont destinés à la ponte ou à la chair. En règle générale, les volailles de ponte sont hébergées dans des bâtiments à sol en béton ou mixte avec terre battue et plus particulièrement en cages pour celles destinées à pondre des oeufs de consommation.

L'emploi : lourde perte

L'aviculture marque encore l'activité économique. Elle y occupe une main d'œuvre équivalente à plus de 4900 personnes à plein temps. Le niveau de l'ensemble de l'emploi lié à l'aviculture baisse de 20 % par rapport à celui de 2004. Cependant, l'aviculture ligérienne emploie une main-d'œuvre non négligeable, 7 % de l'ensemble des unités de travail annuel (UTA) de la région. Au niveau départe-

mental, des différences sont notées : l'aviculture occupe respectivement 13,4 % et 12 % des actifs agricoles en Vendée et Sarthe, contre 4 à 5 % dans les autres départements. Un autre élément d'appréciation de différence est qu'en Sarthe, une personne à temps plein s'occupe en moyenne de 1100 m² de poulailler pour 500 m² en Maine-et-Loire (700 m² pour la Loire-Atlantique, 800 m² pour la Vendée, 1000 m² pour la Mayenne).

L'emploi avicole représente 7 % de l'emploi agricole total de la région

Les emplois permanents (salariés et familiaux) se réduisent de près de 20 % entre 2004 et 2008. Les emplois occasionnels ne chutent que de 10 % en lien sans doute direct avec la baisse de production. En revanche, les emplois émanant des entreprises de services sont les grands perdants avec un retrait de plus de 40 % par rapport à 2004 en partie lié à la crise de la grippe aviaire de 2006. Au niveau régional, un quart de la main d'oeuvre permanente est constituée de salariés non familiaux. Les départements ligériens sont très différents de ce point de vue. Ainsi, le Maine-et-Loire y a fortement recours : près de la moitié des permanents sont des salariés non familiaux. En Mayenne, au contraire, les permanents sont dans neuf cas sur dix des membres de la famille.

Pratiques environnementales : sensibles évolutions

Le Plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) a permis aux exploitations de réaliser des travaux pour mettre aux normes leurs bâ-

L'emploi avicole représente 7 % de l'emploi agricole total de la région

UTA consacrées à l'aviculture en 2008	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	évolution 2008/2004
Nombre d'exploitations	507	801	587	1 097	1 314	4 306	-13,9 %
UTA famille non salarié agricole	373	488	418	787	1 191	3 257	-20,3 %
UTA famille salarié agricole	25	27	22	15	58	147	-16,2 %
UTA permanent salarié non familial agricole	202	464	54	136	314	1 171	-16,8 %
UTA avicoles	600	979	494	938	1 564	4 575	-19,3 %
UTA totales des exploitations avicoles	1 048	1 702	1 165	2 091	2 721	8 728	-17,1 %
UTA totales des exploitations agricoles	13 855	20 931	10 636	7 792	11 714	64 928	
Part des UTA avicoles dans l'ensemble agricole	4,3 %	4,7 %	4,6 %	12,0 %	13,4 %	7,0 %	
Part des UTA avicoles	57,3 %	57,5 %	42,4 %	44,9 %	57,5 %	52,4 %	
UTA avicoles occasionnelles	31	19	13	51	45	159	-9,8 %
UTA entreprises de service pour aviculture	11	19	22	4	85	142	-41,2 %
TOTAL UTA AVICOLES	642	1 017	529	993	1 694	4 876	-19,9 %

UTA = unité de travail annuel

Sources : Enquêtes Structure 2007, Aviculture 2004 & 2008

timents d'élevage. Dans les Pays de la Loire, beaucoup de bâtiments sont aux normes. En 2008, il restait 8 % des exploitations avec des travaux en cours et 4 % avec des travaux à réaliser. Des efforts ont également été réalisés concernant les épandages de déjections animales puisque la plupart des exploitations ont un plan d'épandage en 2008, 93 % contre 79 % en 2004. Ces plans s'accompagnent plus fréquemment qu'en 2004 de la tenue d'un cahier d'épandage : 76 % en 2004 pour 89 % en 2008.

Quelques autres solutions émergent comme le simple épandage sur les terres d'un tiers ou encore l'échange paille fumier. Si cette dernière pratique reste quasiment stable dans le temps : 9,3 % des exploitations déclaraient en 2004 échanger du fumier issu de son élevage avicole contre de la paille, elles sont 10,2 % en 2008. En revanche, 7 % des exploitations ont épandu sur leurs terres des déjections issues d'autres élevages

agricoles en 2008, contre 3 % en 2004. Les départements de Vendée et de Loire-Atlantique sont plus impliqués dans cette pratique, plus de 10 % des exploitations contre 4 à 5 % pour les autres départements. La Loire-Atlantique se caractérise également par son très fort développement d'échange de paille-fumier puisque 20 % de ses exploitations le pratiquent.

Le point crucial est le traitement des déjections animales dans un contexte excédentaire en effluents d'élevage, là où les solutions agronomiques ne permettent plus d'absorber les excédents. En 2008, 9,2 % des exploitations font subir un traitement (total ou partiel) à leurs déjections avicoles contre 5,1 % en 2004. La part des exploitations ayant des fosses de stockage des déjections avicoles à l'extérieur des bâtiments est relativement stable entre 2004 et 2008, respectivement 21,6 % et 22,1 %. En revanche, la capa-

cité globale des fosses augmente de 15 % sur la période. En contre partie, la surface des aires de stockage des déjections chute de 40 %. Concernant le traitement proprement dit, 7,7 % des déjections avicoles sont traitées en 2008 dans la région.

Le traitement par compostage s'est surtout développé dans les exploitations de poules pondeuses à couver puisqu'en cas de traitement, c'est celui-ci qui est retenu dans 92 %. Il est également pratiqué par les éleveurs de volailles de chair, puisqu'ils le choisissent dans la moitié des cas. Ce type de traitement permet d'augmenter le potentiel de surfaces d'épandage, notamment sur l'herbe. En revanche, les éleveurs de poules pour les oeufs de consommation optent majoritairement pour la déshydratation ou le séchage ■

Des techniques de traitements des déjections différentes selon la filière

Répartition en 2008 pour ceux qui pratiquent un traitement des déjections avicoles (7,7 %)	Compostage sur exploitation	Compostage hors exploitation	Déshydratation ou séchage	Séparation de phase	Autre traitement du lisier
Volailles de chair	49,9 %	16,4 %	2,1 %	1,8 %	29,7 %
Poules d'oeufs à couver	87,3 %	4,7 %	0,0 %	0,0 %	7,9 %
Poules d'oeufs de consommation	17,2 %	10,6 %	67,9 %	0,0 %	4,3 %
Filière gras	15,2 %	0,0 %	0,0 %	19,4 %	65,4 %
Volailles d'élevage	38,7 %	2,8 %	6,9 %	0,0 %	51,6 %

Source : Agreste - Enquête aviculture 2008

Méthodologie

L'enquête « Production avicole », conçue par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, a été réalisée en 2008 par les Services Régionaux de l'Information Statistique et Economique (SRISE) des DRAAF. Cette enquête déjà réalisée en 2004, a pour objectif de recueillir des données structurelles et techniques sur les élevages de volailles, d'analyser les systèmes de production, d'estimer la production par espèce de volailles en 2008 ainsi que de suivre l'évolution de la filière entre 2004 et 2008.

Le champ de l'enquête sur l'aviculture (2008 et 2004), comprend les exploitations dont l'élevage atteint un des seuils suivants :

- 1 000 poules pondeuses d'oeufs de consommation (ou oeufs à couver) présentes ou une capacité équivalente ;
- 1 000 poulettes pour la ponte présentes (ou en capacité) ;
- 1 000 poulets ou dindes présents ;
- 500 pintades (ou pigeons ou cailles) présents ;
- 200 canards à gaver ou à rôtir présents ;
- 20 oies présentes ;
- 200 m² en bâtiments de volailles de chair.

Les productions de volailles en Pays de la Loire

Volailles finies produites en 2008	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire		France	Part de la région
	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	
nb de têtes														
Coquelets	7 100	-96,9%	433 623	2395,0%	402 048	737,6%	31 271	13,1%	4 490 373	270,8%	5 364 415	249,8%	25 334 074	21,2%
Poulets légers type export (5 ou 6 semaines)	5 396 957	28,5%	4 246 324	302,4%	2 780 429	250,9%	1 269 411	214,4%	18 576 790	-12,9%	32 269 911	16,2%	144 840 868	22,3%
Poulets standards (6 ou 7 semaines)	11 629 166	-12,8%	10 071 883	-19,8%	16 990 715	9,0%	5 939 906	7,2%	23 911 208	-3,4%	68 542 878	-4,5%	316 674 296	21,6%
Poulets certifiés CCP	2 435 526	-6,0%	697 498	-26,0%	2 968 999	-22,0%	1 310 801	-31,1%	5 129 231	-24,9%	12 542 055	-20,3%	56 296 592	22,3%
Poulets Label	2 046 990	-4,0%	3 217 437	-7,1%	4 377 009	-8,4%	17 798 231	-5,6%	5 851 586	3,6%	33 291 253	-4,5%	97 655 992	34,1%
Poulets AOC													924 637	0,0%
Poulets Bio	101 022	-16,8%	43 405	89,7%	194 050	89,0%	545 079	1,4%	677 252	21,1%	1 560 808	16,1%	4 073 742	38,3%
Poulets autres qualités	461 903	-40,0%	209 080	-6,4%	184 234	-28,3%	463 150	62,5%	432 163	-43,0%	1 750 530	-23,7%	20 860 179	8,4%
Chapons	81 015	-25,5%	105 599	-21,1%	127 422	42,1%	445 771	43,2%	389 273	37,9%	1 149 080	24,1%	2 800 742	41,0%
Poulets lourds	70 110		414 311		49 676		274 331		671 469		1 479 897		36 843 332	4,0%
<i>Total gallus</i>	22 159 679	-5,6%	19 024 849	3,3%	28 024 906	10,1%	27 803 620	-0,2%	59 457 876	-3,1%	156 470 930	0,2%	706 304 454	22,2%
Pintades standard	737 577	-25,5%	1 001 526	-22,3%	679 051	-27%	719 728	51,4%	3 451 783	-27,3%	6 589 665	-21,8%	16 434 400	40,1%
Pintades qualité	330 923	-28,1%	553 728	-8,9%	415 115	-22%	1 407 657	-10,5%	914 921	-44,2%	3 622 344	-24,8%	10 927 771	33,1%
Dindes industrielles	1 931 841	-37,9%	1 859 086	-37,0%	1 470 078	-43%	3 321 284	-31,7%	5 418 556	-31,7%	14 000 845	-34,7%	57 060 951	24,5%
Dindes fermières	22 248	-24,1%	25 365	-84,4%	164 836	-33%	780 137	-20,6%	45 555	-71,0%	1 038 141	-34,2%	1 843 826	56,3%
Canards à rotir	2 000 117	-1,5%	6 282 215	-1,8%	1 673 540	-1%	2 084 210	-19,0%	10 941 409	1,7%	22 981 491	-2,0%	37 824 777	60,8%
Canard gras	1 127 205	4,0%	660 220	24,2%	111 270	-6%	541 301	36,1%	3 843 822	25,7%	6 283 818	21,1%	29 708 045	21,2%
Oies à rotir	3 163	-72,0%	22 653	-49,0%	13 744	74%	49 330	14,0%	6 368	-38,8%	95 258	-18,8%	203 695	46,8%
Oies grasses													363 609	0,0%
Pigeons	61 590	-56,3%	545 805	-24,7%	136 470	-42%	0		505 820	-0,4%	1 249 685	-22,6%	4 623 495	27,0%
Cailles	2 632 000	51,0%	2 388 027	61,7%	0		0		10 931 161	-20,4%	15 951 188	-5,9%	38 373 730	41,6%

Production œufs de consommation	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire		France	Part de la région
	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	
en milliers														
Poules non bio élevées en cage	86 742	1,1%	256 930	-17,0%	90 858	34,4%	68 994	-10,5%	310 533	6,5%	814 057	-2,1%	9 839 001	8,3%
Poules non bio élevées au sol	8 335		2 429	-92,8%	1 149	-97,2%	6 845	57,8%	6 480	336,4%	25 238	-68,6%	520 573	4,8%
Poules non bio élevées en plein air	19 836	-26,2%	28 895	-31,3%	8 856	30,8%	138 346	19,0%	22 183	-9,9%	218 116	0,7%	1 135 094	19,2%
Poules bio	5 948	1,2%	1 306	-8,7%	7 417	194,9%	36 422	72,0%	9 868	108,7%	60 961	70,6%	363 077	16,8%
Cailles	7 947	1385,4%	0		0		2 546		14 600	103,6%	25 093	225,7%	83 213	30,2%

Production œufs à couvrir	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire		France	Part de la région
	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	évo 08/04	2008	
en milliers														
Poules filière ponte	16 068	-6,3%	11 180	-74,7%	3 851	-27,7%	22 653	-35,6%	24 810	-35,0%	78 562	-43,9%	534 543	14,7%
Poules filière chair	26 264	-5,8%	50 000	-3,0%	15 327	38,0%	36 333	24,1%	145 274	54,6%	273 198	27,8%	888 131	30,8%
Dindes industrielles	2 825	0,3%	38 276	-21,2%	7 754	-14,0%	16 004	86,9%	1 888	29,2%	66 747	-5,2%	157 830	42,3%
Dindes fermières	0		0		0		0		0		0		3 062	0,0%
Pintades	0		15 325	59,5%	0		0		0		15 325		55 527	27,6%
Canes filière à rotir	7 042				8 302		682		20 364		58 778		78 956	74,4%
Canes filière à gaver	6 353		30 637		440		0		28 167		65 597		115 672	56,7%
Œufs embryonnés	0		19 367		8 750		21 999		39 062		89 178		161 207	55,3%

Sources : enquêtes avicoles 2004 & 2008